

Réutilisation :

Gravats, Terre

Qu'est ce qu'un déchet inerte ?

Les **déchets inertes**, de part leur composition minérale, ne sont pas dangereux mais peuvent être à l'origine de « dégradations paysagères ».

Ils sont **souvent réutilisés directement, après concassage et broyage, par les entreprises de travaux publics** dans la construction de routes ou autres aménagements (sous-couches, stabilisants ...).

Les entreprises de tailles plus modestes peuvent aussi **limiter les coûts de gestion de ces déchets** d'un commun accord avec leurs clients ou d'autres entreprises du bâtiment en préférant la réutilisation directe, plutôt que la prise en charge par un prestataire privé :

→ La réutilisation des gravats :

Les **particuliers peuvent être demandeurs de gravats** qu'ils utiliseront comme remblais pour stabiliser les sols, surtout dans le cas des constructions neuves.

Les **entreprises peuvent choisir de conserver les gravats** qu'elles auront produits pour remblayer leurs voies d'accès vers leurs aires de stockage des matériaux et engins. C'est le cas, par exemple, des fabricants de tuiles et carreaux de la Gironde, qui utilisent, les « ratés » de céramiques pour remblayer les accès aux carrières d'argiles qu'ils exploitent.



→ La réutilisation des terres et sables :

Ces matériaux sont souvent recherchés **pour la finition de terrains construits**. Dans ce cas, n'hésitez pas à contacter les constructeurs de maisons individuelles.

Les terres peuvent aussi intéresser les pépiniéristes, les entreprises d'entretien d'espaces verts et bien sûr les particuliers.

Pour trouver des entreprises ou particuliers intéressés :

N'hésitez pas à poster une annonce sur <https://bourse.dechets-nouvelle-aquitaine.fr/>



Il s'agit d'un **lieu d'échange**, qui fonctionne selon le principe de l'offre et la demande, vous pouvez tout aussi bien, déposer une annonce de cession d'un déchet et répondre à une offre.

Les dépôts et les réponses aux annonces sont gratuits !